



conseils de placement de fonds

Par **hime94**, le **16/06/2011** à **23:15**

Bonsoir à tous,
suite au décès de ma sœur, ma fille a hérité d'une importante somme d'argent, je souhaiterai le placer (ma fille à 17 ans) mais connaissant son tempérament assez fougueux je souhaiterai le placer afin qu'elle n'y touche pas avant ses 25 ans, quelle solution me proposez vous ?
j'essaye d'avoir le maximum de conseils afin de faire les bons choix.
en vous remerciant,
Mme Sarah

ps : excusez moi si je me suis trompé de rubrique

Par **Domil**, le **17/06/2011** à **00:19**

Aucune façon, elle fera ce qu'elle voudra à ses 18 ans.

Sauf placements sur des comptes à terme déterminé